

LES DOUZE
TRAVAUX
DE L'ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
MARITIME,
LA SYNTHÈSE



LA NOUVELLE DIRECTION DE L'ENSM A CONDUIT UNE COURTE PÉRIODE DE CONCERTATION INTERNE À L'ÉTABLISSEMENT ENTRE LE 15 SEPTEMBRE ET LE 7 OCTOBRE POUR ABOUTIR AU RECENSEMENT DE 12 CHANTIERS CONCRETS À MENER RAPIDEMENT. CEUX-CI PERMETTRONT DE PORTER LES ÉVOLUTIONS UTILES AU SEIN DE L'ENSM AVANT DE RÉDIGER LE CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (COP), EN 2023.

UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE - LES DOUZE TRAVAUX DE L'ENSM - A AINSI ÉTÉ PRÉSENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 29 NOVEMBRE, PUIS TRANSMIS AUX PERSONNELS ET AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE. IL A VOCATION À CONSTITUER UN OUTIL DE PILOTAGE INTERNE. LE PRÉSENT DOCUMENT EN CONSTITUE L'ESSENCE, À DATE, EN VUE D'UNE COMMUNICATION EXTERNE.

“ *Un document fondateur qui doit nous aider à avancer vers la construction d'un contrat d'objectifs et de performance résolument ambitieux. Ensemble, balisons la route maritime d'une école du XXI^e siècle. ”*

FRÉDÉRIC MONCANY DE SAINT-AIGNAN
Président du conseil d'administration de l'ENSM

01

INSTRUCTION SUIVIE DU DOSSIER DES PROFESSEURS TECHNIQUES DE L'ENSEIGNEMENT MARITIME (PTEM)

Dans le prolongement des avancées réalisées récemment sur les conditions d'emploi des personnels contractuels, l'une des principales priorités pour l'ENSM repose sur l'évolution et revalorisation du corps des PTEM. Elle doit donner lieu à des solutions avec le ministère de tutelle pour régler la situation de manière pérenne.

02

RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION EXTERNE

Le secteur maritime souffre étonnamment d'un déficit d'attractivité. Difficilement explicable au regard des perspectives de croissance et de la grande richesse des métiers de ce secteur, il ne peut être une fatalité. L'ENSM s'engage donc à valoriser tous ses parcours. Ainsi l'ENSM conduira une politique de communication active visant à mettre en avant le fait qu'elle forme, en formation initiale, des officiers de la marine marchande ET des ingénieurs en génie maritime, précisant que dans le parcours d'officiers polyvalents, les élèves obtiennent également un diplôme d'ingénieur. Mais l'ENSM insistera aussi sur le fait qu'elle forme des officiers monovalents, pont et machine. Enfin, l'ENSM qui a également comme mission la formation continue de stagiaires, doit le faire davantage et mieux savoir.



03

ÉVOLUTION DE LA CHAÎNE PÉDAGOGIQUE ET ABOUTISSEMENT DU DÉBAT SUR LA PROPRIÉTÉ DES COURS.

La question du processus pédagogique est fondamentale dans une école et la chaîne pédagogique de l'ENSM doit évoluer.

Plusieurs projets ressortent :

- un plan de formation à destination des enseignants, tenant compte de leur spécialité et de l'évolution des matières dispensées, en particulier en ce qui concerne la transition énergétique ;
- une GPEC tenant compte des objectifs définis en matière d'équité, de transparence et de cadrage du référentiel d'activités des enseignants ainsi que du décompte du temps de face à face pédagogique ;
- le renforcement du lien aux experts extérieurs à l'ENSM dans les interactions avec le corps enseignant au bénéfice des étudiants ainsi que l'apport en termes d'expertise au bénéfice de certaines politiques publiques prioritaires (décarbonation...) ;
- le travail de suivi à opérer pour limiter le taux d'attrition autour de différentes idées (compagnonnage à opérer, examens plus pratiques, cadrage des rattrapages...);
- la prise en compte de l'innovation pédagogique dans la mise en place des référentiels de formation ;
- la question de la propriété intellectuelle des cours qui doit faire l'objet d'évolutions notables au profit du plus grand nombre ;
- une chaîne pédagogique rénovée pour permettre une harmonisation des matières enseignées sur les différents sites, une sécurisation de la réalisation des enseignements prévus au titre des référentiels et une meilleure cohérence des différentes filières.

04

RENFORCEMENT DE L'IMPORTANCE DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT ET VALORISATION DE L'APPUI QU'IL PEUT OFFRIR À L'ENSM

L'École peut dorénavant bénéficier d'un conseil de perfectionnement en appui à des difficultés structurelles pour la filière ingénieur. Son rôle pourrait être utile dans la construction du COP notamment mais aussi pour la refonte du diplôme d'études supérieures de la marine marchande. Ce conseil doit pouvoir prendre en compte la volonté de représentation des marins, dans des modalités à prévoir en lien avec l'organisation syndicale de l'établissement.

05

CLARIFICATION DU LIEN ENTRE L'ÉCOLE ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La clarification du lien avec les acteurs économiques est absolument essentielle. L'ENSM a ainsi besoin des armateurs, comme les armateurs ont besoin de l'ENSM notamment dans la phase de montée en puissance qui est poursuivie actuellement laquelle suppose de mettre en place des moyens supplémentaires et de sécuriser les débouchés des élèves. Il appartenait donc à l'école de définir une méthode utile au développement d'actions concrètes avec les acteurs économiques. Une convention socle avec Armateurs de France se devait d'être signée ainsi dans un délai restreint pour permettre la déclinaison de conventions entre l'ENSM et les différentes compagnies maritimes intéressées par la suite ; ce partenariat a été conclu le 30 novembre et il s'agit maintenant d'avancer pour permettre la déclinaison de cette convention dans différentes actions bilatérales voire des actions plus développées, comme ce sera le cas avec *Tangram* ⁽¹⁾.

06

REPOSITIONNEMENT DES FORMATIONS

Le repositionnement et le renforcement de certaines formations avec, notamment, la mise en place d'un groupe de travail rapide (regroupant l'IGEM, l'ENSM, les armateurs et une personnalité qualifiée) pour repenser le Diplôme d'études supérieures de la marine marchande est devenu nécessaire. Nous naviguons aujourd'hui dans une réalité trop complexe entre l'absolue nécessité d'une conformité aux exigences du STCW 95 et l'exigence de la Commission des titres d'ingénieur. Nous devons pouvoir optimiser l'organisation de la formation et définir un équilibre global pour adapter ces enseignements dans le cadre international qui est le nôtre (cursus en 5 ans et non 5,5 ans, renforcement des matières liées à la transition énergétique et l'autonomie des navires et des systèmes, cohérence générale du parcours...).

**AU DELA DE CES 12 TRAVAUX,
DES ACTIONS DE PLUS LONG TERME
ET DES AMBITIONS GÉNÉRALES ONT
ÉTÉ LISTÉES ET DEVRONT RESSORTIR
DANS LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES
AU COP : PATRIMONIAL, ENVIRONNEMENT,
PLACE DE L'OUTRE-MER...**



07

UN NOUVEAU RÔLE POUR L'ENSM SUR LA FLOTTE ET LES MARINS STRATÉGIQUES ⁽²⁾

La sécurisation de l'emploi des étudiants formés à l'ENSM par la mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences en s'appuyant, le cas échéant, sur un dispositif adapté de la flotte stratégique décliné sur le volet marin constituera un atout majeur. La loi économie bleue a posé, le 20 juin 2016, dans son article 58, le principe d'une « flotte stratégique ». Il importe de replacer le marin au centre du jeu et donc de conforter l'ENSM dans son rôle stratégique en regard de la souveraineté française. Dans le cadre d'une mission de 6 mois annoncée par le ministre, un travail analytique doit ainsi permettre la mise en place de scénarios utiles pour l'avenir.

08

RENFORCEMENT DU LIEN ENTRE LA MARINE NATIONALE ET L'ENSM SUR LES FORMATIONS DISPENSÉES PAR LES DEUX ÉCOLES ET SUR LES COMPÉTENCES ACQUISES PAR LES MARINS

La mise en place d'un dispositif d'acculturation entre la marine marchande et la marine nationale doit pouvoir être travaillée, et des rencontres sont d'ores et déjà prévues pour imaginer l'évolution des dispositifs existants ⁽³⁾. Le suivi du travail de validation des acquis d'expérience et des passerelles dans le lien avec la marine nationale pourrait également se faire dans le but de renforcer le nombre d'enseignants et d'ouvrir des gisements de débouchés réciproques au sein de ces deux sphères.

(1) Le futur centre de learning et d'innovation dédié à la création du transport et de la logistique durables de demain, une initiative du Groupe CMA CGM.

(2) Ce travail a été accepté comme tel par le Conseil d'administration mais n'est pas une priorité au sens où il engage l'intuitu personae plus qu'il ne concerne l'ENSM.

(3) L'arrêté du 21 mars 2022 relatif aux conditions de délivrance de titres maritimes aux personnes titulaires de brevets militaires est déjà une réponse mais il ne concerne que le pont. Un travail identique sur la reconnaissance des formations énergie-propulsion de la Marine nationale peut également être initié par la tutelle avec le soutien de l'ENSM.

09

MISE EN COHÉRENCE DES ACTIONS DE RECHERCHE ET VALORISATION DE CELLES-CI AU PROFIT DE L'ENSM

La mise en œuvre d'une politique de recherche et de valorisation de son expertise, dans un format adapté à ses ressources financières et humaines, constitue un élément important pour le rayonnement de l'école. L'intégration réussie dans l'institut *IngéBlue* et la bonne synergie avec *Tangram* constituent un premier objectif. La montée en puissance de l'ENSM sur la recherche, son efficacité et la diffusion de son expertise seront facilitées dès lors que l'École parviendra à mieux faire connaître son champ d'action sur des domaines précis : sécurité maritime/facteurs humains et transition énergétique. En outre le développement de plusieurs thèses CIFRE avec nos partenaires constitue un objectif atteignable rapidement.

10

REPOSITIONNEMENT DE L'ÉCOLE DANS UNE ACTION INTERNATIONALE CONCRÈTE AU BÉNÉFICE DES ÉLÈVES ET DE LEURS FUTURS EMPLOYEURS

L'ENSM doit devenir une école plus et mieux tournée vers l'international, particulièrement dans sa sphère européenne et francophone. Aujourd'hui, l'ENSM peut s'appuyer sur une stratégie à l'international repensée autour de trois piliers pour développer les leviers de l'attraction, engager un plus grand rayonnement et capitaliser sur ses actions. Ces trois piliers permettront en effet d'attirer élèves, enseignants et agents, nationaux ou étrangers, grâce à l'effet combiné d'un meilleur taux de réussite constaté pour les élèves en mobilité, d'une offre de formation élargie grâce à l'apport de compétences complémentaires et d'un marché plus grand, pour ainsi viser l'excellence et bénéficier d'une stratégie résolument ambitieuse dans le cadre du COP.

11

CLARIFICATION À OPÉRER EN CE QUI CONCERNE LA FORMATION CONTINUE AU SEIN DE L'ENSM

L'ENSM doit maintenir son niveau actuel de formation continue et, au besoin l'étoffer, le remanier, vers de nouvelles compétences, tout en lui permettant d'interagir à l'échelle de l'écosystème maritime en lien avec le réseau des lycées professionnels maritimes, en tenant compte d'une offre de formation continue importante en dehors de celle de l'ENSM. Il s'agira de doter le service formation continue d'un outil numérique adapté et souple d'utilisation pour les stagiaires comme pour les agents, de développer les outils pédagogiques à proximité du CESAME et d'instruire le projet d'un « CESAME bis » à Marseille, d'adapter le calendrier des stages aux besoins des stagiaires, de renforcer nos relations avec les autres centres de formation pour mieux répartir les demandes formulées par les armateurs, notamment le CEFCM, et, enfin, de développer des formations à l'international.

12

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION INTERNE À L'ÉCHELLE DE L'ENSM

Si les instances de dialogue social fonctionnent bien à l'ENSM, il est indispensable de mieux diffuser et « vulgariser » l'information émanant de celles-ci, notamment à destination des élèves, pour favoriser le sentiment d'appartenance à l'École ; de même qu'il faut favoriser cette « redescende d'informations » concernant les déménagements des sites de Saint-Malo et Nantes. Renforcer, par la communication interne la raison d'être de l'ENSM devient par là un objectif en soi, dans un établissement multisites. Renforcer l'intégration des nouveaux entrants, notamment enseignants et vacataires est, évidemment, une priorité.

En cela, la possibilité de nouveaux moyens de rassemblement devra être instruite rapidement : application dédiée ENSM, participation aux rentrées solennelles des différentes promotions par petits groupes, mise en place d'une rencontre annuelle des membres du Conseil d'administration avec les personnels et élèves disponibles, création d'un critérium, projets sportifs, musicaux ou culturels inter sites... tout cela évidemment dans l'impératif dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

